

# Bourgogne – Franche-Comté

## Former et promouvoir en relevant les défis

### Sur la carte



### Établissements adhérents

**155**

établissements adhérent  
au Plan de formation à l'Anfh

**44**

établissements  
adhérent au DPCm

### Éditorial

**La Covid-19 a souligné le rôle majeur des hospitaliers, induisant, aussi, des modifications quasi-structurelles, comme des parcours plus courts ou des changements d'orientation.**

Dans ce contexte, forte de ses valeurs, l'Anfh Bourgogne – Franche-Comté a, avec la FHF et Pôle emploi, travaillé sur l'attractivité de nouveaux hospitaliers, parfois éloignés de l'emploi, en leur proposant des formations mêlant théorie et pratique. Leur immersion favorise la découverte, l'adaptation et le perfectionnement au milieu hospitalier en amont des évolutions promotionnelles offertes par les différents dispositifs formatifs de l'Anfh.

Ce partenariat résume bien les dynamiques déployées par l'Anfh pour répondre au mieux aux préoccupations de ses adhérents. En soutenant les politiques RH des établissements et les parcours professionnels des agents, elle répond à la déclinaison

opérationnelle du projet stratégique national s'inscrivant dans une démarche de responsabilité sociale.

De plus, le plan d'actions régional, centré sur neuf orientations et combiné à la politique volontariste des instances paritaires en matière d'études promotionnelles et d'apprentissage, articule une réponse territoriale adaptée aux enjeux portés au niveau national (ambitions et objectifs du PSN) et propose des actions complémentaires à celles inscrites dans les plans de formation de ses établissements adhérents.

Ce bilan incite à poursuivre la dynamique régionale pour répondre aux problématiques des établissements hospitaliers, sociaux et médicosociaux, et attirer des professionnels qui, par leur implication, donneront sens à leur activité, celui du service rendu à la population.

**Guillaume Fagnou**  
Président régional

# Une expertise pour gérer et financer

## Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

**81,5%** de dossiers acceptés (hors BC)

**139** CFP\* (dossiers classiques)

**17** Études promotionnelles\*

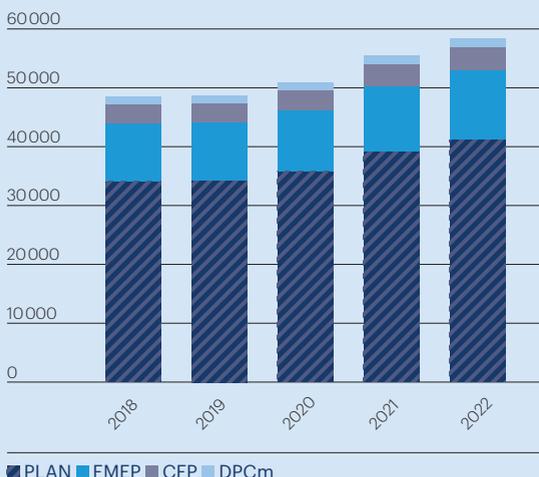
**66** VAE\*

**291** Bilans de compétences\*

\*Nombre de dossiers en cours

## Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2018 (en K€)



En 2022, le total des cotisations\* s'élève à 57 449 K€ pour 54 533 K€ en 2021, soit une augmentation de 5,3%. Une évolution inférieure à celle enregistrée au niveau national (5,8%).

\*Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

## Études promotionnelles tous fonds confondus

**1183** Études promotionnelles en cours, dont

**516** dossiers accordés en 2022

### Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2022	Nombre EP 2021	Taux d'évolution 2022/2021
1. DE Infirmier	388	379	2,4%
2. DEAS	371	330	12,4%
3. Dipl. Cadre de santé	121	113	7,1%
4. DE Infirmier anesthésiste	57	56	1,8%
5. DE Ipa	51	51	0%
6. DE Ibode	30	45	-33,3%
7. Caferuis	17	26	-34,6%
8. DEAES	19	16	18,8%
9. DE IBODE 2022	15	-	-
10. DEAP	14	7	100%
Autres	100	108	-7,4%
<b>Total</b>	<b>1183</b>	<b>1131</b>	<b>4,6%</b>

## DPC médical

**Plus de 2452 départs**

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

**88%** concernant les médecins

**11%** concernant les pharmaciens



# S'adapter et former continument

## Le déploiement des actions du PAR

Après deux années spécifiques, du fait de la crise sanitaire Covid-19, le déploiement des actions de formations régionales (AFR) s'est inscrit dans une dynamique renouvelée. Toutefois, l'absentéisme au sein des établissements et les départs de certains hospitaliers n'ont pas toujours permis de maintenir les groupes et les participations à hauteur des prévisions. Pour autant, 127 groupes ont pu être réalisés au niveau régional, rassemblant 1 191 agents. Au total, ces actions de formation ont mobilisé 591 898 € sur les fonds mutualisés.

## Renforcement des départs en Études promotionnelles

Du fait que les hospitaliers s'inscrivent dans des parcours d'une durée raccourcie, voire changent d'orientation à court ou moyen terme, un effort particulier a été consenti pour favoriser les départs en Études promotionnelles (305 parcours) concernant, notamment, les métiers dits « en tension » (aides-soignants, infirmier(e)s diplômé(e)s d'État, infirmiers spécialisés, personnel de rééducation). Ce faisant, il s'agit de pouvoir contribuer à la fidélisation de ces professionnels, à l'issue de leur cursus, au sein des établissements adhérents.

## Le recours aux plateformes service d'aide à la personne

Complémentaire, le dispositif de groupement d'achats initié par le Conseil Régional Bourgogne – Franche-Comté, réunissant l'Anfh et les opérateurs de compétences (OPCO) du secteur, a permis à plusieurs agents des établissements adhérents de suivre des actions de formation modulaire dans le cadre du dispositif Service d'aide à la personne (SAP).

## Une action en matière d'attractivité

Enfin, il est utile de signaler que la politique volontariste des instances paritaires de l'Anfh Bourgogne – Franche-Comté s'est manifestée au travers de la traduction concrète, au sein de plusieurs établissements adhérents, de l'intégration de nouveaux hospitaliers parmi les demandeurs éloignés de l'emploi. Pour ce faire, ont été mobilisés des actions d'amont (dont les formations SAP) portées par Pôle Emploi, ce dernier recourant aux dispositifs existants tels que celui de la Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), celui des Actions de formation préalable au recrutement (AFPR) ou encore celui de la Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI), et les différentes formations d'aval, une fois ces nouveaux hospitaliers recrutés, portées par l'Anfh.

## Zoom sur le Plan de formation

### Répartition des charges par nature de dépenses



**46%**

Enseignement



**9%**

Déplacement



**45%**

Traitement

### Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du Plan de formation



● A  
● B  
● C  
● Autres

En 2022, 27% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents sont des agents de catégorie C, pour 49% en 2021.

### Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2022, par genre et par filière

#### Direction et administration



#### Éducatifs et sociaux



#### Médico-techniques



#### Services de soins



#### Techniques ouvriers



00 20 40 60 80 100

● Femmes ● Hommes

# L'Anfh en chiffres

## Les chiffres-clés 2022

### Cotisants (FMEP et CFP)



**54,1%**

de taux d'accès à la formation,  
soit plus d'un agent sur deux accédant  
à la formation au titre du Plan

### Public formé au titre du Plan de formation



### Budget régional



**57 449 K€**

collectés par l'Anfh  
Bourgogne-Franche-Comté

**40 459 K€**

2,1% - Plan de formation

**11 586 K€**

0,6% - Études promotionnelles

**3 862 K€**

0,2% - Dispositifs individuels  
(CFP/VAE/BC)

**50 K€**

4,8% - ESAT

**1 493 K€**

0,5% ou 0,75% - DPC médical

### Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)\*



**222**

dossiers CFP + EP  
+ VAE (hors BC) pris  
en charge et un taux  
d'acceptation  
de 81,5%

\*Nombre de dossiers en cours

### BC



**237**

nouveaux Bilans  
de compétences  
accordés (au titre  
de l'agrément CFP)

### Contact



**Anfh Bourgogne**  
14, rue Nodot  
21000 Dijon

-  
bourgogne@anfh.fr  
www.anfh.fr/  
bourgogne

**Anfh Franche-Comté**  
9, rue Jean-Baptiste  
Proudhon  
25000 Besançon  
-  
franchecomte@anfh.fr  
www.anfh.fr/  
franchecomte